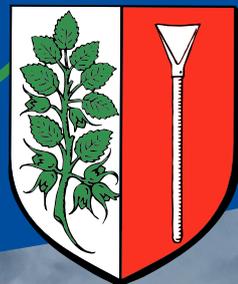


LE JOURNAL D'OBERHASLACH

Bulletin municipal n°39 - Juillet 2024



Cet été, lors de la fête de la musique

Les services de la mairie

NOUS VOUS ACCUEILLONS...

Du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h

Le vendredi de 8h à 11h30

Le samedi de 10h à 12h

POUR NOUS CONTACTER



Mairie d'Oberhaslach
22 rue du Nideck
67280 OBERHASLACH



03.88.50.90.15



mairie@oberhaslach.fr

INFORMATIONS ET ACTUALITÉS DE LA COMMUNE



Sur internet

www.commune-oberhaslach.fr



Sur Facebook

« [Commune d'Oberhaslach](https://www.facebook.com/Commune.d'Oberhaslach) »



Sur votre smartphone avec
l'application « [IntraMuros](#) »

Téléchargement gratuit sur le
Play Store et l'App Store !

Ne nécessite aucune inscription

À vos agendas !

Collecte sélective

À votre porte

- Vendredi 26 juillet 2024
- Vendredi 23 août 2024
- Vendredi 27 septembre 2024



PAPIER-CARTON-PLASTIQUE

Collecte des déchets verts



Sur le site du « Kaligoffe »

- Tous les samedis de 9h à 11h de mi-mars
à mi-octobre sauf jours fériés

Mesdames, Messieurs, Mes chers concitoyens,

Suite aux élections européennes, le Président de la République, Emmanuel Macron, a souhaité dissoudre l'Assemblée Nationale et provoquer de nouvelles élections législatives les 30 juin et 7 juillet dernier.

Je voudrais tout d'abord remercier très chaleureusement les membres du Conseil Municipal, les nombreux bénévoles, ainsi que nos services municipaux, qui se sont mobilisés durant ces trois dimanches d'élections pour nous permettre de nous exprimer dans les urnes.

Vous le savez, animé par la conviction de pouvoir amener plus encore à notre village, je me suis porté candidat au mandat de député à l'occasion de ces échéances.

Lors du premier tour le 30 juin dernier, vous m'avez collectivement placé en tête de ce scrutin dans notre commune et je tenais à vous en remercier très chaleureusement. A l'échelle de notre circonscription, les résultats du premier tour ne m'auront pas permis de me maintenir lors du second.

A l'issue de ce dernier, Louise Morel a été reconduite dans son mandat de députée avec 55% des voix et je tiens à l'en féliciter.

L'Assemblée Nationale désormais issue de ce scrutin ne connaît pas de majorité absolue et au contraire se retrouve particulièrement divisée entre des forces politiques opposées.

Je forme le vœu que nos élus sauront s'entendre sur des projets susceptibles de les réunir de manière transpartisane dans l'intérêt de la France et des Français et qu'ils sauront surmonter leurs clivages pour apporter des réponses concrètes aux attentes qui sont les nôtres.

Pour ma part, soyez assurés que je continuerai à œuvrer avec la même détermination, fidèle à mes convictions, pour faire avancer notre village et au-delà, notre territoire.

En vous souhaitant une agréable lecture de ce nouveau numéro de votre journal municipal et en vous souhaitant à toutes et à tous un bel été.

Bien à vous,



Votre Maire
Jean BIEHLER



Séance ordinaire du 22 avril 2024

VIDÉOPROTECTION – RÉSULTAT DE LA CONSULTATION

À la suite de l'ouverture des plis et de la présentation de l'analyse des offres, le Conseil Municipal a décidé d'approuver l'installation de vidéoprotection sur notre commune, de retenir l'offre de l'entreprise SPIE chiffré à 47 250,38 € HT et d'approuver le plan de financement suivant :

Fond Interministériel de Prévention de la Délinquance : 14 175,11 € (30%)

Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux : 23 625,19 € (50%)

Fonds propres : 9 450,08 € (20%)

TOTAL : 47 250,38 €

MODIFICATIONS DU BUDGET PRIMITIF 2024

À la suite d'une notification des montants définitifs des fractions de TVA 2023 versées aux collectivités en compensation des réformes de la Taxe d'Habitation et la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises, le Conseil Municipal décide de modifier le budget primitif 2024 pour un montant de 230 €.

A la suite d'une annulation de titre, le Conseil Municipal décide de modifier le budget primitif 2024 pour un montant de 500 €.

COLUMBARIUM – FIXATION D'UN TARIF POUR LES PLAQUES

L'espace columbarium est mis à disposition des familles pour leur permettre d'y déposer 1 à 4 urnes contenant les cendres des défunts. Aucune gravure sur la porte de la case ne sera autorisée, les agents techniques communaux apposeront une plaque au nom du/des défunt(s).

Afin d'harmoniser ces plaques, celles-ci seront fournies contre paiement par la Commune. Le Conseil Municipal décide de fixer le tarif à 60 € par plaque funéraire à apposer sur le columbarium.

ADRESSAGE MAISONS RUE DE WASSELONNE

Afin d'octroyer une adresse sur la commune d'Oberhaslach à des bâtiments situés sur le ban de la commune de Still mais dont la localisation se situe en bordure de notre commune, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, décide d'attribuer les adresses suivantes :

- Propriété de Monsieur Aimé WENDLING : 59 rue de Wasselonne
- Maison forestière du Ringenthal : 61 rue de Wasselonne
- Maison forestière de Haslach : 63 rue de Wasselonne

MAISON FORESTIERE DU WEINBAECHEL – PLANIFICATION DES TRAVAUX

Suite au refus du locataire de quitter la maison forestière à l'expiration de la période triennale prévue au bail et, au vu de la procédure en cours auprès du tribunal de proximité de Molsheim, devant l'ampleur des travaux envisagés, le Conseil Municipal a décidé de revoir la planification de ces derniers et de reporter le démarrage des travaux jusqu'à la libération du logement.

DEMANDES DE SUBVENTION

Le Conseil Municipal décide d'attribuer une subvention de 1 500 € à l'école élémentaire au titre d'aide aux frais liés à la semaine multisports (découverte sports olympiques) pour tous les élèves de l'école élémentaire.

Le Conseil Municipal décide le versement d'une subvention de 500 € à l'association de Tennis de Table Vallée Hasel concernant le renouvellement de matériel (raquettes, balles).

BAUX DE CHASSE – AGRÉMENT DE NOUVEL ASSOCIÉ AU LOT DE CHASSE COMMUNALE N°1

Vu la demande de l'association de chasse « La Gilloise » en date du 18 avril 2024 et l'avis favorable de la commission communale de la chasse sur l'agrément de nouvel associé, le Conseil Municipal décide d'agréer Monsieur Michel IRION en tant que nouvel associé pour le lot de chasse communale n°1.

OBERHASLACH
dans votre smartphone !

1 CLIQUEZ SUR L'ICONE DE
TÉLÉCHARGEMENT DES
APPLICATIONS
DE VOTRE TÉLÉPHONE



Google Play
SMARTPHONE
ANDROID



IPHONE

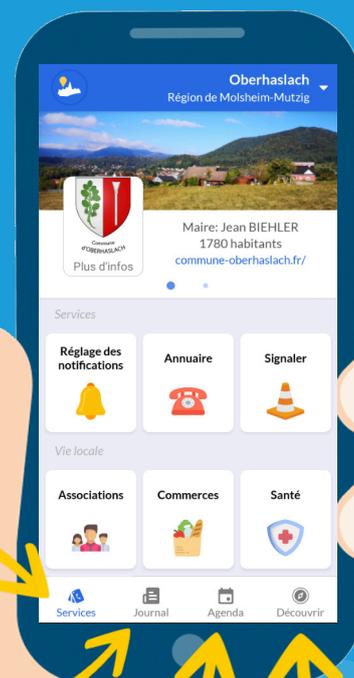
2 TAPEZ « INTRAMUROS »
DANS VOTRE BARRE DE
RECHERCHE ET TÉLÉCHARGEZ
L'APPLICATION

3 UNE FOIS L'APPLICATION
OUVERTE RECHERCHEZ
« OBERHASLACH »

TELECHARGEZ



IntraMuros



LES SERVICES
Pour signaler un problème rencontré
sur l'espace public ou connaître
les coordonnées des
associations et commerces

LE JOURNAL
Pour consulter les actualités locales

L'AGENDA
Pour connaître les
prochaines manifestations

DÉCOUVRIR
Pour vous
renseigner sur
les lieux touristiques

LE JOURNAL D'OBERHASLACH

ÉCLAIRAGE PUBLIC... ON/OFF !

Où en est-on dans l'avancement des travaux ?

Depuis quelques temps la commune a entrepris de remplacer progressivement les anciennes ampoules énergivores par des sources lumineuses beaucoup plus économiques.

Fin 2022 à la suite de l'augmentation brutale des prix des matières premières, dont les différentes énergies, le Conseil Municipal a pris une décision forte en votant la coupure nocturne de l'éclairage public entre minuit et quatre heures du dimanche au jeudi. Cette première action a permis de réduire de presque 40% la consommation d'électricité.

Afin de préserver la sécurité des usagers sur les voies publiques il a également été décidé de ne pas procéder à cette extinction les week-ends, les veilles de jours fériés ainsi que pendant la période du messti. Ce sont en effet des moments pendant lesquels la fréquentation des routes et des trottoirs est plus importante.

D'autres moments de grande affluence sont les horaires auxquels les collégiens et lycéens se rendent aux arrêts de

bus ou en reviennent ainsi que ceux auxquels les enfants vont aux écoles du village. Pour ces raisons, les plages d'allumage et d'extinction de l'éclairage public ont été élargies au maximum.

L'ensemble des luminaires est actuellement piloté par des horloges astronomiques qui sont calées sur un émetteur dédié, lequel fixe les heures d'enclenchement et de déclenchement pour chaque jour de l'année. Cependant il a été constaté que lors de journées bien ensoleillées, l'éclairage public s'allumait un peu tôt. Afin de corriger cette situation, des essais d'ajustement sont en cours et l'enclenchement a été décalé de quinze minutes depuis fin mai.

A l'heure actuelle, environ un tiers des luminaires de la commune ont été équipés d'ampoules leds, ce qui permet de réaliser une moyenne de 40 à 60% d'économie supplémentaire par luminaire. Cette année encore, l'action va se poursuivre jusqu'au remplacement total de toutes les sources lumineuses.

Développement durable

Comment fabriquer une mini-serre de récupération pour protéger les plants de la pluie ?

Matériel : 1 cageot en bois, 1 plateau pour retenir l'eau, 1 rouleau en plastique transparent épais ou du papier bulle

Comment procéder : placez vos semis sur un plateau dans le cageot, découpez un carré de plastique, agrafez le plastique tout autour du cageot de manière à pouvoir le retirer facilement pour arroser.



QUELQUES ASTUCES POUR JARDINER ET FAIRE SOI-MÊME !

Du Compost communal à disposition des habitants d'Oberhaslach : depuis quelques années, notre commune a ouvert une aire de déchets verts pour ses habitants accessible tous les samedis matins de mi-mars à mi-octobre de 9h à 11h (sauf jours fériés et week-end du Messti). Depuis cette année, il est possible de récupérer le compost issu du broyage de vos déchets verts durant les horaires d'ouverture. Pensez à apporter vos contenants et servez-vous, c'est gratuit !

Où utiliser le compost ?

Au jardin : avant l'hiver et le printemps en surface par griffage ; au printemps entre les rangs de légumes sous une bonne couche de paille ; à chaque plantation, déposez du compost au fond du trou de plantation, recouvrez de terre puis plantez ou semez. Les légumes qui sont le plus friands ? céleri, tomates, aubergines, concombres, courges, pommes de terre, artichauts

Au pied des fruitiers : sur une surface de l'envergure des feuilles en couche de 1 cm recouverte de paillis ; à la plantation d'un arbre : mélangez ¼ de compost et ¾ de terre.



VOTRE ESPACE FRANCE RENOV

PETR Bruche Mossig
1 rue Gambrinus
67190 MUTZIG

@ jean.schoepfer@petrbruchemossig.fr

☎ 03 88 97 39 69

UN CONSEIL
NEUTRE
INDÉPENDANT
GRATUIT

POUR RÉALISER DES
TRAVAUX D'ÉCONOMIES
D'ÉNERGIE
CHEZ VOUS

AUSSI POUR
LES PETITES ENTREPRISES !

DU NEUF AU SKI CLUB OBERHASLACH...

Nous sommes au milieu de l'été. La neige est encore très loin. Pourquoi le ski club vous écrit ???

Nous venons de séparer nos activités en deux sections.

La première, historique est rattachée à la fédération française de ski et a pour vocation de **développer la pratique du ski de fond et du biathlon**. Dans ce cadre, nous accueillons des jeunes et moins jeunes pour leur donner le goût du ski au travers des activités hivernales, mais également **toute l'année avec des sports en nature** (VTT, courses d'orientation, trail, marche nordique...). Certains s'orientent vers la compétition et y obtiennent d'ailleurs de très bons résultats. D'autres cherchent juste à prendre du plaisir.

La deuxième section que nous venons de créer n'est pas rattachée à la fédération française de ski. Elle est donc accessible au travers d'une simple cotisation. Notre volonté est de **développer une activité de loisir autour des sports en nature**.

Dans ce cadre, nous proposons **un entraînement régulier** tous les mardis soir à la salle polyvalente, pour ados et adultes, où chacun peut y définir ses objectifs. Nous serons là pour vous challenger un peu. Cet entraînement se divisera en plusieurs activités : course à pied pour certains, marche nordique pour d'autres. Puis renforcement musculaire et enfin assouplissement et étirement pour certains ou juste étirement pour d'autres.

En parallèle de cela, nous voulons proposer des activités en nature, type randonnée, marche nordique, canoë... et pourquoi pas quelques conférences sur des sujets que nous choisirons (naturopathie, médecine chinoise environnement...). **L'objectif est de se réunir et de partager de bons moments.**

Nous proposerons également des week-ends en montagne pour pratiquer la randonnée et/ou le ski (nordique ou alpin).

Et enfin, nous voulons **faire vivre notre village** au travers de l'organisation du trail de la Hasel, du messti, de la marche populaire et... ces points de suspension sont là pour faire de la place à tout ce que nous pourrions construire ensemble.

Si ces quelques lignes suscitent de l'intérêt, contactez-nous. Nous serons heureux de vous donner plus de renseignements :

- Par mail à : ski.club.oberhaslach@gmail.com
- Pour la section loisir : Hervé Kientz (07 86 83 40 61)
- Pour la section ski : Pascale Humbertclaude (06 47 57 05 20)



Festi'Hasel

L'événement Pop-Rock du Comité des fêtes

Samedi 31 août 2024
Dès 18h30 à Oberhaslach
Zone de loisirs Engelstatt
53 rue du Nideck

- Buvette et petite restauration
- Burgers alsaciens
- Zone de loisirs pour les enfants



Entrée sur
réservation
à 10€

Caisse du soir
à 14€

Infos au
03.88.50.90.15

 Festi'Hasel

Réservez
en flashant
le QR CODE



Ou en vous
rendant sur
www.helloasso.com

AVEC LE SOUTIEN



BACK SLASH ● FMR ● RICO SHOW

Retour en images



Rue du Klintz : travaux d'élagage



Installation d'un défibrillateur devant la mairie



Mise en place d'un distributeur de sacs canins sur le chemin du Presbytère



Pose d'une signalétique sur le départ du sentier « Sens-Hasel »



Mise en place d'un nouveau ponton sur l'espace « Sens-Hasel »



Le 25 mai, notre journée citoyenne !





La cérémonie du 8 mai aux côtés des municipalités d'Urmatt et Niederhaslach



Vente de fleurs de l'ermitage Saint Florent



Le 7 juin, le concert de l'orchestre philharmonique organisé en lien avec la Collectivité européenne d'Alsace, la Ville de Strasbourg et notre commune



Le 15 juin, le 10ème trail de la Hasel organisé par le Ski-Club



Le 21 juin, la fête de la musique organisée par la Guilde du Nideck avec une retransmission d'un match du championnat d'Europe de foot

Le 23 juin, notre traditionnel barbecue communal

Prochainement à Oberhaslach



Restez informé(e) des prochaines manifestations avec l'application INTRAMUROS, rubrique « Agenda »

FIN JUILLET

DATES & HORAIRES	MANIFESTATIONS	LIEUX	ORGANISATEURS
Dimanche 21 de 8h30 à 13h30	<u>Col attitude</u> Venez relever le défi et gravir à vélo le col sur une route exceptionnellement fermée à la circulation motorisée. 03.88.87.33.50	Col des pandours	Office de tourisme de Wangenbourg
Vendredi 26 à 19h	<u>Messti</u> Inauguration Repas sur réservation au 06.18.57.87.65	Salle des fêtes	Ski-Club
Samedi 27 à 19h à 20h à 22h à 23h	<u>Messti</u> Début des festivités Bal public Présentation des candidats Miss et Mister Messti Résultats de l'élection	Salle des fêtes	Ski-Club
Dimanche 28 à 14h30 à 15h à 20h	<u>Messti</u> Corso fleuri Animations musicales Bal public	Salle des fêtes	Ski-Club
Lundi 29 à partir de 20h à 22h à 23h	<u>Messti</u> Bal public Passation des conscrits Feu d'artifice	Salle des fêtes	Ski-Club

AOÛT

DATES & HORAIRES	MANIFESTATIONS	LIEUX	ORGANISATEURS
Samedi 31 à 18h30	<u>Festi'Hasel</u> Le concert POP-ROCK du Comité des fêtes	Zone de loisirs de l'Engelmatt	Comité des fêtes

SEPTEMBRE

DATES & HORAIRES	MANIFESTATIONS	LIEUX	ORGANISATEURS
Samedi 14 de 9h30 à 12h et de 14h à 16h30	<u>Repair Café</u> Une équipe de bénévoles répare vos objets (meubles, vêtements, électroménager...)	Salle des fêtes	Repaircafé Still
Samedi 21 à partir de 16h	<u>Pêche de clôture</u> Carpe-frites sur réservation au 03.88.50.92.36	Maison des pêcheurs	Amicale de pêche
Samedi 28 à ***	<u>Soirée loto</u> 06.84.81.60.66	Salle des fêtes	Amicale des Sapeurs-Pompiers d'Urmatt

DÉBUT OCTOBRE

DATES & HORAIRES	MANIFESTATIONS	LIEUX	ORGANISATEURS
Dimanche 13 Départs de 7h à 14h	<u>Marche populaire</u> Infos au 06.18.57.87.65	Salle des fêtes	Ski-Club

